

Formation Diagnostiqueur(euse) Immobilier Pack Premium VISIO +

Certification professionnelle enregistrée au RNCP 38933 de niveau 5 - BAC+2

Certificateur : SONELO par décision du 26/04/2024 - Code NSF : 232r - Code Certif-info : 91469

SF-F1234.2-2ème éd-janv2025

Objectifs

- Identifier les diagnostics nécessaires en lien avec le bien défini en utilisant une fiche d'intervention, dans le but de se conformer aux exigences de diagnostics immobiliers imposées par la réglementation en vigueur et de répondre au besoin du client.
- Analyser les éléments à inspecter sur un site, dans le but de recueillir toutes les informations nécessaires à la rédaction des rapports de contrôle, tout en respectant les réglementations qui définissent le contenu, la méthodologie et les modalités de réalisation des diagnostics immobiliers.
- Détecter et évaluer les risques graves pour la santé et l'environnement, qui représentent un danger sérieux pour les individus, tels que le saturnisme, les situations critiques résultant de défaillances dans les installations de gaz, ou la présence d'amiante friable en suivant et en appliquant les protocoles de protection des personnes en conséquence
- Gérer son matériel et ses équipements afin d'exercer son métier dans le respect de la réglementation à l'aide d'un tableau de gestion du matériel.
- Réaliser le prévisionnel de son activité à l'aide d'un business plan afin déterminer les objectifs à atteindre permettant le respect d'un équilibre économique et social.

Les suites du parcours :

Après obtention des certifications professionnelles, d'autres formations complémentaires peuvent être envisagées :

- Formation PCR
- Formation aux risques liés à l'amiante sous section 4
- Formations aux mentions dans les domaines de l'amiante et de l'énergie
- Formation infiltrométrie
- Formation audit énergétique
- Formation chef de projet en rénovation énergétique

Les débouchés :

Après obtention du certificat, les types d'emplois accessibles sont :

- Diagnostiqueur(euse) technique immobilier
- Opérateur(trice) de diagnostic immobilier
- Technicien(ne) en diagnostic immobilier
- Technico-commercial(e) en diagnostic immobilier

Les équivalences :

La certification professionnelle est reconnue (RNCP 38933) et équivaut à un Bac+2 dans le domaine du bâtiment

Les taux de 2023 :

- 100% de présentation à la certification professionnelle de diagnostiqueur immobilier, dont 98% de réussite
- Taux d'insertion à 6 mois : 94% de retour à l'emploi, dont 86% dans le domaine du diagnostic immobilier
- Taux de satisfaction : 93% de satisfaction globale à la formation

Public Visé

Tout public ne possédant pas les prérequis définis par les arrêtés compétences du DPE et ayant un accès internet.

Durée

315.00 Heures

45 Jours

Pré Requis

Les pré-requis (passerelles) pour accéder à cette formation sont :

Savoir lire et écrire en langue française et attester :

- d'un diplôme ou d'un titre de niveau 4 (BAC) au minimum
- **OU** d'un diplôme ou d'un titre de niveau 3 (CAP) au minimum et de justifier de un an au minimum d'expérience professionnelle
- **OU** d'une expérience professionnelle de 4 ans

La validation à l'entrée en formation est réalisée lors d'un entretien individuel.

Parcours pédagogique

BLOCS DE COMPETENCES :

- BC01** : Identification des missions de diagnostics immobiliers
- BC02** : Conduite avec méthodologie d'une mission de diagnostics immobiliers
- BC03** : Pilotage de son activité de diagnostics immobiliers
- BC04** : Développement et pérennisation de son activité

Les blocs de compétence sont abordés à travers les modules ci-dessous, et conformément aux arrêtés de compétence en vigueur :

Présentation et découverte métier (7 heures visio)

- Déroulement du parcours de formation
- Validation des pré-requis
- Présentation d'un cas concret ERP
- Présentation de la certification professionnelle et identification des besoins et objectifs
- Debriefing (Questions/Réponses)

Notions de base du bâtiment (7 heures - e-learning)

- Connaître les principales structures du Bâtiment.
- Identifier et nommer les différents intervenants et documents techniques -réglementaires
- Connaître les termes techniques des structures, façades, toitures...
- Comprendre les bases des systèmes de ventilations, incendie, isolation...

Etat de l'installation intérieure de gaz (28 heures visio)

- Culture gazière, contexte réglementaire et normatif
- Domaine d'application du diagnostic
- Essais des appareils
- Mise en situation pratique

Constats des risques d'exposition au plomb (21 heures visio)

- Généralités
- Les composés du matériau plomb contenu dans les peintures
- Le risque sanitaire lié à une exposition au plomb
- Les dispositifs législatifs et réglementaires
- Méthodologie du constat de risque d'exposition au plomb
- Mise en œuvre méthodologique

Etat de l'installation intérieure électrique (35 heures visio)

- Généralités de l'électricité
- Les règles relatives à la sécurité
- Application du diagnostic selon les domaines • Mise en œuvre méthodologique

Diagnostic amiante sans mention (28 heures visio)

- Généralités
- Dispositifs législatif et réglementaire liés à l'amiante
- Les normes et méthodes de mise en œuvre
- Techniques et méthodes de réalisation

Loi Carrez / Loi Boutin (7 heures présentiel)

- Contexte : La Loi Carrez
- Différentes notions de surface dans le bâtiment
- Le matériel de mesurage
- Le rapport de mission
- Cas pratiques

Diagnostic de Performances Energétiques sans mention (35 heures visio - 21 heures présentiel)

- Généralités du bâtiment
- Contexte réglementaire
- La thermique du bâtiment
- L'enveloppe du bâtiment
- Les systèmes
- Étude de cas et pratique

Etat relatif à la présence de termites (21 heures visio)

- Généralités
- Les termites
- Les textes réglementaires
- Les différents champignons et pourritures
- Le contrôle sur site en recherche de termites
- Mise en œuvre méthodologique

Examens blancs (14 heures visio)

- Examen théorique et pratique des différents diagnostics (Diagnostic termites, Diagnostic plomb, Diagnostic amiante, Formation D.P.E., Diagnostic gaz, Diagnostic électricité)

Assainissement (7 heures visio)

- Contexte réglementaire
- Principe du diagnostic et contrôle de l'installation assainissement individuel
- Étapes

Commercial, assistance clientèle (7 heures visio)

- Le secteur du Diagnostic Immobilier
- Diagnostics Complémentaires
- Cas pratiques – Mises en situation
- Outils

Mémoire : accompagnement à la rédaction du mémoire (14 heures visio)

- Eude et mise en place, aide à la rédaction
- Rlecture et préconisations d'amélioration.

Pratique sur terrain (42 heures présentiel)

- Pratique
- Découverte des différents diagnostics
- Saisie des rapports.
- Débriefing de la journée (Questions/Réponses)

Passage de la certification RNCP et des certifications professionnelles (3 jours)

*Les examens de certification personnelle se font auprès d'un organisme de certification indépendant, partenaire ou de votre choix, accrédité par le COFRAC – amiante, plomb, termites, gaz, électricité et DPE

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Livret de formation, diaporama interactif, exposés, démonstrations, questions-réponses, échanges d'expérience, étude de cas, mise en pratique, capitalisation connaissances professionnelles, visualisations illustrées de cas pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences, matériel de vidéo projection, plateau technique (150m²). Accès à la digitale formation durant 60 jours

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Présentiel, visio (synchrone) et e-learning (asynchrone)
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formatin, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Evaluation à chaud de satisfaction en fin de formation.

Informations modalités et delais d'inscription

DATE :

Nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX :

Site de formation : Les-Alluets-le-Roi (78) ou Avignon (84)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Le tarif comprend une enveloppe certification de 1860euros Net de taxe

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis pour chaque module : un QCM pour validation par module (note minimale de 10/20).
- Soutenance du mémoire devant un jury composé de professionnels du diagnostic immobilier. (préparation du mémoire : 56heures - travail personnel en relation directe avec l'exercice du métier de diagnostiqueur immobilier et encadré par des directives)
- Examens théoriques et pratiques lors du passage devant le Jury pour obtention de la certification professionnelle : l'ensemble des blocs de compétences est à valider pour obtenir la certification professionnelle

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 5 à 21 Personnes



Contactez-nous !

SONELO Formation
Tel. : 01.39.75.36.96
Mail : contact@sonelo.fr

Assistance technique et pédagogique
Tél. : 01.39.75.36.96
(assistante de formation)



247193